

Diplôme de spécialisation professionnelle Agent d'accueil des publics de l'éducation artistique et culturelle

DSP0100A - 60 crédits

Niveau(x) d'entrée : BAC

Niveau(x) de sortie : BAC

Code RNCP (consultez la fiche en cliquant ici) : 37203

Lieu(x) : Non proposé en présentiel au Cnam HdF, nous contacter pour possibilité de formation à distance et hybride



PRÉSENTATION

Public / conditions d'accès

Niveau bac

Objectifs

L'éducation artistique et culturelle repose sur trois piliers : la rencontre des publics avec les œuvres et les artistes, la connaissance des arts et de la culture et la pratique des arts et de la culture. La formation aux fonctions d'agent d'accueil des publics s'organise sur ces trois fondamentaux décrits dans la charte de l'éducation artistique et culturelle et dans le projet de l'INSEAC.

Activités visées :

- Accueil des professionnels de la culture, des acteurs de l'éducation, des artistes, des scolaires et du public de l'éducation artistique et culturelle en les renseignant et les orientant ;
- Vente de billets d'entrée en utilisant le logiciel billetterie de la structure ;
- Participation à la rédaction et à la diffusion d'informations et de documents relatifs à des manifestations ou des événements artistiques et culturels ;
- Contrôle des accès lors d'événements culturels en vérifiant les billets d'entrée et en faisant respecter les consignes de sécurité (personnes à mobilité réduite, plan Vigipirate...);
- Réalisation de tâches de gestion administrative : archivage, prise de rendez-vous, suivi des mails...

COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

Compétences

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

Communiquer à l'écrit et à l'oral en contexte professionnel

- - Rédiger un texte, compte rendu, projet, lettre selon les normes de la communication et de l'usage de la langue.
- - Prendre la parole en contexte professionnel en respectant les codes et usages.
- - Communiquer dans une langue étrangère.
- - Se servir des outils numériques en lien avec le champ professionnel.

Participer à la mise en place des actions et des projets en éducation artistique et culturelle auprès des publics diversifiés

- Identifier l'offre culturelle d'un territoire et les contenus d'enseignement en lien avec les thématiques abordées dans la programmation de la structure afin de participer au développement des projets éducatifs autour de cette offre.
- Appliquer les consignes de sécurité émanant du service dédié liées aux établissements recevant du public en respectant et faisant respecter le plan Vigipirate, les règles de sécurité sanitaires...
- Favoriser l'accessibilité des espaces aux publics en situation de handicap afin de sécuriser et d'accompagner leur participation à un événement culturel et/ou artistique.

Accueillir, orienter et guider les publics des structures des arts et de la culture

- Écouter et interagir sur des aspects opérationnels de l'activité artistique et culturelle avec des professionnels de la culture, des acteurs de l'éducation, des artistes et des publics afin de favoriser le développement de la sensibilité et de l'esprit critique de ces publics.

- Mener des visites organisées dans des lieux artistiques et culturels (musées, théâtres...) afin de permettre la rencontre des publics avec les œuvres et les artistes.
- Établir une relation calme et bienveillante afin de renseigner, d'informer et d'orienter les publics lors d'événements artistiques et culturels.
- Utiliser les outils applicatifs de billetterie pour vendre et émettre des billets d'entrée aux événements artistiques et culturels.

INFORMATIONS PRATIQUES

Valider la totalité des enseignements et le projet (UAIP25)

Contenu de la formation

Tronc commun

Ouverture aux cultures numériques 1	USAL3V	3 ects
Ouverture aux Transitions écologiques énergétiques et numériques	USAL50	3 ects
Anglais 1	USAL3C	2 ects
Outils Mathématiques	USAL3D	2 ects
Méthodes et outils de la communication écrite 1	USAL3E	3 ects
Economie, gestion et organisation de l'entreprise	USAL3F	3 ects
Démarches de projet 1	USAL3G	2 ects
Informatique et outils numériques	USCF0E	6 ects
Ecouter : introduction à la sociologie des publics de la culture et de l'Education Artistique et Culturelle	USIP2C	6 ects
Transmettre : accueillir et guider. La rencontre, la pratique et la connaissance, les bases de l'Education Artistique et Culturelle	USIP2D	6 ects
Connaître les mondes des arts et de la culture et trier l'information	USIP2E	4 ects
Comprendre les publics pour mieux utiliser les outils d'accueil	USIP2F	6 ects
Pratiquer la relation guichet	USIP2G	6 ects
Expérience ou stage	UAIP25	8 ects

Méthodes pédagogiques:

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation:

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.



Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap. Contactez : hdf_handicap@lecnam.net

Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.

Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au  0800 719 720 ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr